

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne



Élaboration du PCAET et réalisation de son évaluation environnementale stratégique

RÉGLEMENT DE CONSULTATION

Arconsat
Aubusson-d' Auvergne
Augerolles
Celles-sur-Durolle
Chabreloche
Charnat
Châteldon
Courpière
Dorat
Escoutoux
La Monnerie-le-Montel
La Renaudie
Lachaux
Néronde-sur-Dore
Noalhat
Olmet
Palladuc
Paslières
Puy-Guillaume
Ris
Sainte-Agathe
Saint-Flour-l'Etang
Saint-Rémy-sur-Durolle
Saint-Victor-Montvianeix
Sauviat
Sermentizon
Thiers
Viscomtat
Vollere-Montagne
Vollere-Ville

SEPTEMBRE 2017

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

20 rue des Docteurs Dumas

63300 Thiers

1. Objet du marché

Le marché concerne l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) et la réalisation de son Évaluation Environnementale Stratégique (EES).

Ce marché d'étude est composé de 2 lots :

- Lot 1 : élaboration du PCAET ;
- Lot 2 : réalisation de l'EES du PCAET.

2. Mode de passation du marché

Marché passé selon une procédure adaptée, conformément à l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 22 et 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Remise des offres

a) Contenu du dossier de consultation

- Présent Règlement de Consultation (RC)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Acte d'Engagement (AE)

b) Retrait du dossier de consultation

Le dossier est remis gratuitement aux candidats qui en font la demande par courrier, par mèl ou sur place, à la CCTDM – Site de Courpière - 4 avenue Jean Jaurès – 63120 COURPIÈRE.

En outre, le dossier est intégralement téléchargeable :

- sur le site Internet de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Courpière (avant fusion au sein de la CCTDM) : <http://www.pays-courpiere.fr/> (Accueil/Communauté de communes/Marchés publics) ;
- sur celui de l'ex-Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise (avant fusion) : <http://www.ccmt.fr/> (Accueil/Marchés publics/Les Avis d'Appel Public à la Concurrence)

c) Contenu des offres remises par les soumissionnaires

Les soumissionnaires auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de groupement (DC1 ou équivalent) ;

- déclaration du candidat (DC2 ou équivalent) ;
- présentation de l'équipe chargée du lot sur lequel candidate le soumissionnaire et de ses capacités professionnelles (diplômes et expériences), des références similaires, des moyens techniques et matériels mobilisés.

Cette présentation sera complétée par l'engagement du soumissionnaire à ce qu'un interlocuteur privilégié soit désigné au sein de l'équipe chargée du lot (voir 5.c.3 du CCTP) ;

- note méthodologique et technique expliquant la bonne compréhension du contexte par le soumissionnaire et décrivant la méthode de travail proposée, dans le respect des attentes du CCTP.

Cette note précisera notamment les modes de transmission des documents de travail et des livrables entre les titulaires et la CCTDM proposés.

Pour le soumissionnaire du Lot 1, cette note détaillera la méthode de travail proposée pour animer les ateliers thématiques élargis de concertation (voir CCTP, Lot 1-Missions 3 et 4) : organisation, déroulé, documents de travail (analyses Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces (AFOM), scénarii d'évolution prospectifs, etc.), etc. Des propositions innovantes seront appréciées.

Pour le soumissionnaire du Lot 2, elle détaillera la méthode de travail proposée pour que l'EES alimente de la manière la plus itérative possible l'élaboration de la stratégie territoriale et du programme d'actions du PCAET (voir CCTP, Lot 1-Missions 3 et 4 et Lot 2-Missions 3 et 4).

Globalement, les soumissionnaires pourront proposer des variantes vis-à-vis de certains points précis du CCTP, qu'ils soient techniques ou financiers ; toutefois, la remise de variantes ne sera autorisée qu'à condition que les candidats proposent aussi une offre de base totalement conforme aux attentes du CCTP.

L'inscription du soumissionnaire dans une méthodologie reconnue nationalement ou internationalement centrée sur l'énergie (PCET, Agenda 21, *Framework for a Strategic and Sustainable Development*, Convention des Maires, Cit'ergie, etc.) sera appréciée ;

- références sur des prestations similaires ;
- pièces du présent dossier de consultation (RC, CCTP, CCAP, AE) dûment paraphées, signées et complétées le cas échéant ;
- proposition financière détaillée présentée *via* la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) annexée à l'AE dûment signée.

Si un même soumissionnaire, qu'il prenne la forme d'un groupement conjoint ou non, postule sur les 2 lots du marché, il devra remettre 2 offres distinctes et indépendantes.

d) Conditions de remise des offres

Les offres devront être rendues en un exemplaire unique format papier et un exemplaire numérique (.pdf).

Les offres seront remises sous enveloppe fermée portant la mention « Consultation Élaboration du PCAET et de son EES. Ne pas ouvrir avant la date limite », avant le 3 novembre 2017, 12h00, auprès de la CCTDM :

Monsieur le Président

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
Site de Courpière
4 avenue Jean Jaurès
63120 COURPIÈRE

- soit par voie postale en recommandé avec accusé de réception ;
- soit déposée contre récépissé.

e) Délai de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

4. Sélection des titulaires

Le MOA réalisera l'examen des compétences, des moyens, des références et des propositions de prestations des soumissionnaires.

Pour chaque lot, le choix s'effectuera au bénéfice de l'offre la plus avantageuse économiquement et ce, au regard des critères pondérés ci-dessous :

- | | |
|---|-----|
| • Prix | 40% |
| • Qualité et pertinence de la note méthodologique et technique | 30% |
| • Compétences, capacités professionnelles et références de l'équipe | 30% |

La CCTDM se réserve la possibilité, par lot :

- de négocier avec les soumissionnaires ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur chacun des critères ci-dessous, notamment le prix ;
- d'auditionner les soumissionnaires de chaque lot dont les offres seront les mieux classées afin qu'ils en précisent la teneur. Les soumissionnaires retenus à ce stade seront informés au moins une semaine à l'avance de la date d'audition qui aura lieu semaine 48.

5. Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- Laurent BOITHIAS, chargé de mission Aménagement, habitat et environnement, en charge du PCAET à la CCTDM : 04 73 53 24 71 / laurent.boithias.ccpc@orange.fr
- Maléka FOURNIER, responsable du Pôle Développement territorial de la CCTDM : 04 73 51 88 26 / m.fournier@ccmt.fr

A _____, le _____.

Mention « Lu et approuvé », signature et tampon de l'entreprise :